

Le projet du quartier Jacques-Prévert se précise

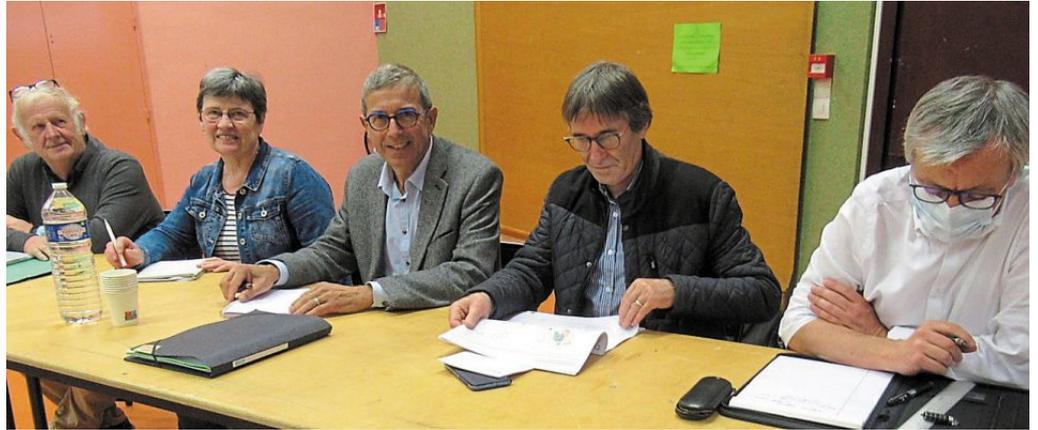
La Ferté-Macé — Des collectifs ont été démolis et des logements individuels seront construits avec aménagement paysager et voies de circulation douce pour faciliter les échanges avec le centre-ville.

Présentation de l'étude

Mercredi soir, les élus et habitants du quartier Prévert étaient conviés à la présentation de l'étude réalisée par l'agence départementale d'ingénierie. D'autres études avaient été réalisées mais elles n'intégraient pas toujours les démolitions prévues.

Les propriétaires des terrains sont la commune, les bailleurs sociaux (Logissia et Orne habitat) et des bureaux pour le Département. L'étude est réalisée sur 8 ha (le quartier a une surface de 14 ha avec les maisons individuelles) comprenant logements, école, restaurant municipal, centres de loisirs, centre socioculturel et Foyer de jeunes travailleurs. À la fin de l'opération, 126 logements seront réhabilités, 148 logements démolis et 52 logements neufs individuels ou semi-individuels construits.

Dès maintenant, 52 logements sont en réhabilitation avenue de la Raillère et rue Duhé. Quatre logements semi-collectifs vont être prochainement construits (à l'angle des rues Pasteur et Lainé) à la place de la tour 20 et six logements individuels rue Joseph-Ruest ainsi que dix logements à l'emplacement de l'ancien immeuble dit « La Banane ». Cela pose aussi le problème des propriétaires qui habitent dans un immeuble qui pourrait être démolit. C'est le cas d'une participante qui déplore « n'avoir pas été informée du projet de démolition



À partir de la gauche : Roland Foucher, adjoint chargé du cadre de vie ; Sylvie Errard, adjointe chargée de l'attractivité ; Michel Leroyer, maire ; Jean-Luc Gatien, directeur de l'agence départementale d'ingénierie et Marc Paumier, responsable patrimoine à Logissia.

PHOTO : OUEST-FRANCE

par le bailleur social ».

Désenclavement

Le premier objectif est de désenclaver le quartier. Pour cela, une voie est prévue (en face le Foyer de jeunes travailleurs) afin de rejoindre l'avenue de La Raillère (prolongement de la rue Esnault-Peltre). Au nord, la rue Pasteur ne desservirait plus que le centre de secours.

Espaces verts et voies douces

Par ailleurs, des espaces verts et voies douces pour vélo et piétons seront aménagées ainsi que des jardins partagés et jeux pour enfants et jeunes. L'aménagement a pour but de faciliter les liens avec le centre-ville : accès à la culture, arts et pôle sportif ainsi qu'une connexion avec la voie verte.

Sylvie Errard souligne « l'importance de développer les espaces verts qui pourraient compléter le site du plan d'eau et le parc Barré-Saint ». José Collado déplore « le décalage

entre les démolitions et les nouvelles constructions qui a pour conséquence que les habitants s'installent ailleurs ». Les élus souhaitent « que les nouvelles constructions prévues par les bailleurs sociaux démarrent au plus vite ».

Un participant souhaite que l'on construise une maquette du projet pour y voir plus clair. Selon le maire Michel Leroyer « cela peut être envisagé lorsque le projet sera plus avancé ».